

Je blâme le Canadien d'avoir trop d'attaché au bien, il est un peu excusable ; car le pays du Canada n'est pas riche ; chacun en cherche selon son industrie, et sans le commerce du castor, la plus grande partie ne pourrait vivre du revenu de ses terres.

“ Sa majesté fait subsister une bonne partie du pays, soit couvens, soit particuliers, par des pensions et des gratifications. Quatre cent mille francs qu'il envoie tous les ans, ne laissent pas d'être d'un grand secours. Les officiers qui sont mariés, ne soutiennent leurs familles que de leurs appointemens ; leurs femmes sont à plaindre, quand ils viennent à mourir. Les troupes sont d'un détachement de la marine, composé de vingt-huit compagnies. Les premières qui arrivèrent en Canada étaient du régiment de Carignan-Salières, et de vingt-quatre compagnies qui y étaient, on en fit repasser vingt en France, au bout de trois ans, et les quatre qui demeurèrent furent composées de 75 hommes chacune. Il y eut plus de trois cents personnes de ce régiment qui s'établirent dans le pays. Ces quatre compagnies furent encore réformées ; quelques années après, dont la plupart des réformés firent des habitations. Les officiers qui ne voulurent point passer en France, eurent des concessions de terre, et quelques libéralités que sa majesté leur fit. Je ne suis plus surpris, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plupart viennent d'officiers, et de ces soldats qui sortaient d'un des plus beaux régimens de France.”

Parlant des Sœurs de la Congrégation de Montréal, M. de la Potherie dit “ qu'il ne peut passer sous silence un trait de vertu tout à fait extraordinaire d'une demoiselle qui fait son séjour dans cette communauté. Mademoiselle Le BERT, fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son père, crut que Dieu demandait d'elle un plus grand recueillement : elle se retira pour cet effet, il y a sept ou huit ans, aux Filles de la Congrégation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par M. SEGNEAU, ecclésiastique de St. Sulpice. Le genre de vie qu'elle mène ne consiste point dans ces spéculations abstraites d'oraison mentale ; elle y emploie cependant deux heures par jour ; elle s'occupe tout le reste du temps à des ouvrages dont elle fait présent aux communautés. Elle couche sur la dure ; elle ne voit que son directeur, et son père, une ou deux fois l'année. Elle a cependant l'esprit fort aisé et fort docile : elle s'est fait un nouveau tempéramment